

9

Bureau du sous-ministre

MAI 29 12 56 '85

Sainte-Foy, le 23 mai 1985

Monsieur Pierre Michaud
 Sous-ministre
 Ministère des Transports
 700, boul. St-Cyrille est
 29^e étage
 Québec, QC
 G1R 5H1

Ministère des	Transports	
	voir	vu
Dir. Rég.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Construction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dossiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Michel
 e. c. de l'avis*

OBJET: Autorisation de l'aéroport de Kangigsuk
 Notre dossier: 240-BJ358-10

contrat no 398-0902-5

Cher collègue,

Je vous reporte à la lettre que vous m'avez adressée le 9 avril dernier dans le cadre de la demande d'autorisation du projet mentionné en titre.

Conformément à l'article 201 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je vous informe que la Commission de la qualité de l'environnement Kativik a décidé d'autoriser ce projet suivant les coordonnées contenues dans l'étude d'impact qui a été soumise.

La Commission assortit cette autorisation de deux (2) conditions:

- 1) Le promoteur fournira à la Commission pour approbation le tracé précis de la route d'accès à la piste d'atterrissage. Il convient de noter ici que l'impact de la route d'accès sur la communauté sera important.
- 2) Le promoteur se conformera au règlement sur les carrières et sablières en ce qui concerne le niveau sonore de l'exploitation de celles-ci.

/2...

Outre ces conditions, la Commission recommande de porter une attention particulière aux programmes de formation inuit et d'opportunités d'emplois pour les Inuit.

De façon générale, la Commission considère que le promoteur devrait être en mesure de soumettre un projet pour autorisation suffisamment à l'avance pour éviter que celle-ci soit forcée de travailler dans des circonstances d'urgence.

En terminant, je vous invite à entrer en communication avec le directeur régional par intérim du ministère au Nouveau-Québec, monsieur Jean-Paul Noël (Radisson, 638-8495) qui assurera le contrôle des travaux et qui complétera cette autorisation en fonction de la réglementation en vigueur.

Veillez agréer, Cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.


PIERRE B. MEUNIER
Sous-ministre

c.c. MM. Pierre Michaud
Jacques-L. Charland
Bruno Beauregard
Jean-Luc Simard
Paul-A. Brochu
Daniel Waltz
Raymond Néron
Euclide Harel
Directeur régional
concerné
Jacques Ménard
Guy Bourgault
Michel Boivin



79

~~79~~

Yvan Deschênes

Guy Bonjournat
J. Monseau

Bureau du sous-ministre

OCT 4 15 49 '85 Sainte-Foy, le 27 septembre 1985

851094

Monsieur Pierre Michaud
Sous-ministre
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille est
29ième étage
Québec, QC
G1R 5H1

Michel

OBJET: Aéroports projetés à Salluit et Kangirsuk
Conditions d'autorisation
Nos dossiers: 240-BJ357-10 et 240-BJ358-10

398-0902-5

MINISTÈRE des TRANSPORTS
BUREAU DU SOUS-MINISTRE
ADKMH
OCT 4 1985
DIRECTION GÉNÉRALE
DES OPERATIONS

Cher collègue,

Je vous reporte aux informations que vous avez soumi-
ses le 17 juillet dernier à mon prédécesseur, monsieur Pierre B.
Meunier, pour donner suite aux conditions contenues dans l'autori-
sation de ces deux (2) projets de développement, autorisations qui
vous ont été transmises le 23 mai 1985.

Conformément à l'article 201 de la Loi sur la qualité
de l'environnement, je vous informe que la Commission de la quali-
té de l'environnement Kativik considère que les informations sou-
mises en juillet répondent de façon satisfaisante aux conditions
contenues dans les autorisations, conditions relatives au tracé
des routes d'accès et au niveau sonore lors de l'exploitation des
carrières.

Toutefois, dans le cas de la route d'accès à l'aéro-
port de Salluit, il y aurait intérêt sur le plan environnemental à
ce que la route emprunte dans la mesure du possible le chemin me-
nant à la piste actuelle.

Est-ce le
cas?

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes
sentiments les meilleurs.

MINISTÈRE des TRANSPORTS
BUREAU DU SOUS-MINISTRE
ADKMH
OCT 3 1985
DIRECTION GÉNÉRALE .C.:
DU GÉNIE

Deschênes

Jean-Claude Deschênes
Sous-ministre

Peter Jacobs, président de la CQEK
A.R.K., a/s du secrétaire
Jean-Paul Noël, dir. rég. par intérim (10)
Jacques-L. Charland, s.m.a. ✓
André Ouellet, s.m.a.

MINISTÈRE des TRANSPORTS
BUREAU DU SOUS-MINISTRE
OCT 2 1985
TRANSPORTS